

Qu'est-ce qu'un traité international ?

Dernière modification : 1er juin 2022

🕒 1 minute

📺 Vidéo

L'essentiel

- En droit international, un traité est un accord écrit qui permet d'encadrer les relations internationales.
- Pour conclure un traité, il faut être un sujet de droit international (État ou organisation internationale).
- Les États s'engagent sur tout ou partie d'un traité.

En détail

Pour organiser les relations internationales, des accords écrits sont négociés sous forme de traités. Comment et par qui ces traités sont-ils conclus ?

Un accord écrit selon les règles du droit international

Les traités sont à l'origine de la formation conventionnelle du droit international. Un traité international peut être défini comme un **accord écrit entre des sujets de droit international afin de produire des effets juridiques et régi par le droit international**. Selon le nombre d'acteurs impliqués, ils peuvent être bilatéraux, multilatéraux ou universels.

Qui peut conclure un traité ?

Seuls les sujets bénéficiant de la **personnalité juridique internationale** bénéficient de la **capacité de conclure des traités**, c'est-à-dire les États et les Organisations internationales (OI), même s'il n'est pas exclu que d'autres types d'acteurs des relations internationales participent à leur négociation, mais sans jamais pouvoir devenir partie (des ONG par exemple).

Chaque partie doit avoir exprimé son consentement à être liée mais peut néanmoins émettre des **réserves** (modifications de l'effet juridique de certaines dispositions du traité) si cela n'a pas été exclu par le traité ou ne concerne pas le "noyau dur" d'un traité relatif aux droits fondamentaux.

En vidéo

Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est entré en vigueur le 5 mars 1970

Son objectif est de limiter la quantité d'armes nucléaires dans le monde

Selon le TNP, seules les puissances alors dotées de l'arme nucléaire peuvent légalement la posséder

Ce sont les 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU : Chine, Russie, Royaume-Uni, États-Unis, France

Ils s'engagent à ne pas transférer des armes, ne pas aider, encourager ou inciter un État non doté, d'en fabriquer ou d'en acquérir

En contrepartie, les États non dotés peuvent avoir un accès facilité aux applications civiles du nucléaire (production d'électricité...)

Enfin, les puissances nucléaires s'engagent à cheminer vers le désarmement nucléaire

La quasi-totalité des États membres de l'ONU ont à présent adhéré au TNP

4 États n'y ont pas adhéré, notamment le Pakistan et l'Inde, reconnus comme possesseurs de l'arme nucléaire

La Corée du Nord a développé ses propres programmes nucléaires militaires et s'est retirée du TNP en 2003

En 2015, l'Iran s'était engagé à limiter son stock d'uranium enrichi, en échange d'une levée des sanctions internationales

Cet engagement iranien a été remis en question par le retrait des États-Unis de cet accord

Le contrôle des engagements pris dans le cadre du TNP est effectué par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Depuis la signature du TNP, le stock mondial d'ogives nucléaires est passé de 70 000 dans les années 80 à 14 000 en 2019

En juillet 2017, 122 États de l'ONU ont adopté un traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Pour la première fois, ce traité remet en question la légitimité même de la possession de ces armes par les puissances nucléaires